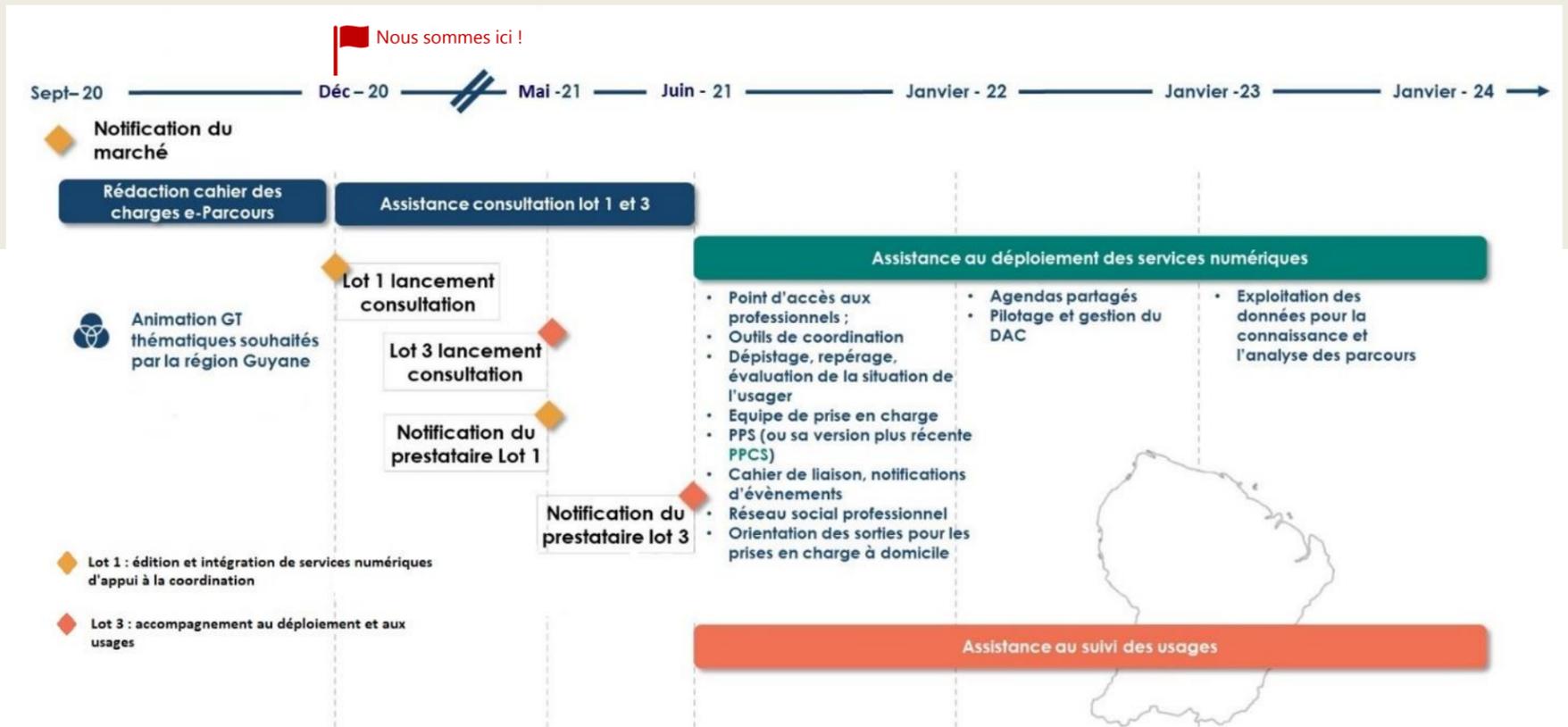


ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME E-PARCOURS GUYANE



Planning global prévisionnel du Programme e-parcours

Travaux réalisés durant Octobre - Novembre - Décembre

1. Réalisation d'ateliers d'expression de besoins

Ces séances de travail réalisées en visioconférence avec le cabinet Easis, notre AMOA, ont eu pour objectif d'étudier la coordination actuelle des professionnels du secteur sanitaire, médico-social et social, dans la prise en charge quotidienne de leurs patients-usagers.

Ces ateliers, axés sur les aspects organisationnels et sur les outils utilisés par les professionnels, ont conduit à l'identification des cas de ruptures de prise en charge causés par un défaut de partage d'informations et/ou par un équipement numérique inadéquat.

Participation :
10 pers/atelier en moyenne

Ces échanges et leur restitution nous ont permis de :

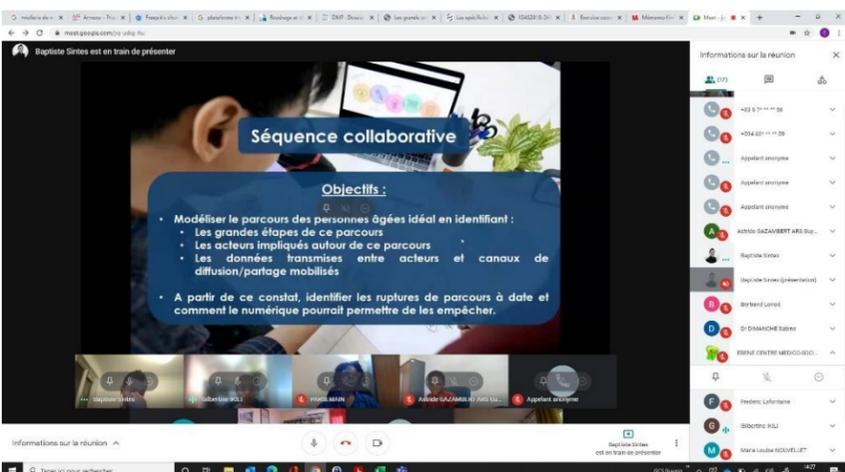
Programmation de 7 ateliers métiers

Parcours VIH Littoral : 19 Oct.
Parcours Personnes âgées : 12 Nov.
Parcours Enfance vulnérable : 19 Nov.
Parcours VIH Ouest : 24 Nov.
Parcours de vie Territoire de l'intérieur : 4 Déc.
Parcours Handicap de l'adulte : 11 Déc.
Gestion du consentement : 16 Déc.

- Promouvoir le Programme national du E-parcours issu de la stratégie « Ma santé 2022 »
- Donner la parole aux professionnels concernant leurs besoins et leurs attentes en matière de coordination
- Clarifier les parcours et identifier les acteurs qui rayonnent autour des patients-usagers
- Discuter sur l'harmonisation des pratiques et des documents entre les différentes structures
- Définir les services numériques qui seront à déployer en priorité
- Cibler les utilisateurs pilotes des services numériques à venir
- Constituer un cahier des charges proche des attentes des professionnels

A la demande des acteurs, d'autres ateliers auront lieu en Janvier et Février avec les thématiques suivantes (liste non exhaustive) :

- Parcours santé mentale
- Gestion de l'interopérabilité



Atelier Parcours de la Personne âgée, réalisé le 12 novembre 2020

2. Rédaction du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) pour la sélection du Lot 1

En droit des marchés publics, le dossier de consultation des entreprises est utilisé pour les appels d'offres et autres procédures de consultation.

Dans le cadre du Programme E-parcours, ce DCE a été complété par le contenu des ateliers d'expression de besoins, et sera publié mi-Décembre par le RESAH (Réseau des Acheteurs Hospitaliers), qui assistera le GCS GUYASIS dans la conduite de ce marché.

Après la réception des offres des industriels du Lot 1, une seconde version du DCE sera certainement élaborée pour affiner des besoins spécifiques.

Durée prévisionnelle de la passation du marché : 5 mois (de Décembre à Mai 2021)

APPEL À CANDIDATURE :

Nous recherchons des membres pour constituer la Commission de choix qui participera aux auditions des industriels.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à remplir le formulaire suivant : [Devenir membre de la Commission](#)

3. Réflexion sur la stratégie de Communication du Programme e-parcours Guyane

À l'instar des autres régions qui ont rebaptisé ce Programme, la région Guyane souhaite également se différencier en donnant un autre nom à ce projet, histoire de se l'approprier un peu plus...

Des sessions de brainstorming et des premières réflexions pour l'élaboration d'un plan de communication ont eu lieu en novembre et décembre.

Objectifs d'une communication propre au e-parcours :

- Donner une résonance régionale au projet
- Permettre d'avoir une signification claire de l'outil
- Activer des déclinaisons pour les services numériques qui seront associés
- Embarquer les futurs utilisateurs en leur donnant une visibilité sur l'avancement du projet

Le choix définitif du nom et de l'identité visuelle est prévu lors du prochain Comité de Pilotage.

Des questions spécifiques sur le Programme e-parcours ?

Ne restez pas dans le flou, envoyez-nous vos questions par mail à l'adresse : e-parcours@gcsguyasis.fr



Quelles projections pour les professionnels ?

Parce que le Projet E-Parcours peut paraître confus, retrouvez ci-dessous les réponses aux quelques interrogations qui nous ont été posées durant ce trimestre :

Est-ce que les services numériques du e-parcours remplacent le DMP (Dossier médical partagé) ?

NON, les services du e-parcours sont complémentaires au DMP. DMP et e-parcours doivent pouvoir se compléter dans la prise en charge des patients et échanger des informations entre eux :

- Le dossier de coordination doit alimenter le DMP en documents de synthèse issus de la coordination. *En particulier, il doit transmettre au DMP le plan personnalisé de santé ;*
- Le dossier de coordination du e-parcours doit être en mesure d'accéder en lecture au DMP *et d'en visualiser le contenu autorisé pour le professionnel connecté.*

Est-ce que les services numériques du e-parcours seront identiques quel que soit le professionnel connecté ?

OUI et NON. Les outils numériques ont un socle commun avec des fonctionnalités similaires. Toutefois, selon les habilitations du professionnel et selon l'environnement métier auquel il appartient, les modules et interfaces pourront être personnalisés.

Est-ce que je devrais remplacer mon logiciel de cabinet au profit du dossier de coordination du e-parcours ?

NON. Si vous êtes médecin libéral, les services du e-parcours pourront être « appelés » à partir de votre logiciel métier (sous réserve d'une interopérabilité optimale). Vous pourrez alors jongler entre les 2 interfaces, notamment pour gérer un « cas complexe » pour lequel vous aurez besoin d'un appui pour sa bonne prise en charge.

Exemples des évolutions des pratiques :

Avant Utilisation de	Après En complément ou en remplacement	Outils interconnectés
WhatsApp	Messagerie instantanée <i>sécurisée</i> avec le cercle de soins	
Boîte mail non sécurisée (Gmail, Yahoo)	Messagerie <i>sécurisée</i> de santé	
Cahier de liaison imprimé	Cahier de liaison dématérialisé	
Tableur Excel pour suivi des dossiers des usagers	Dossier de coordination avec accès au volet médico-social et social de l'utilisateur	



Prochaines étapes : Janvier et Février

- Ateliers d'expression de besoins (suite)
- Constitution de la Commission de choix
- Préparation du COPIL 2
- Réception des premières offres des industriels du Lot 1
- Convocation et 1^{er} tour d'auditions

